

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 7 – 9 avril 2021

Date de convocation : 2 avril 2021

Présidence de : Mme Christine FUHREL

Quorum : 15

Nombre des présents : 12

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<u>I – Approbation du PV de la séance du 1^{er} février et de l'ordre du jour de la séance du 9 avril 2021</u>					
Ordre du jour du CA du 9 avril 2021		3			
Approbation du PV du CA 1 ^{er} février 2021		3		PV CA 01 02 2021	1
<u>II – Vie pédagogique et éducative</u>					
<u>III – Fonctionnement général</u>					
1 – Point sur le protocole sanitaire		4			
2 – Contrats et conventions	Vote	4	62/61/60/63	Contrats et conventions	2,3,4,4bis,5
3 – Actes	Vote	4,5	64	Actes	6, 6bis
<u>IV – Vie financière</u>					
1 – Compte financier de l'exercice 2020	Vote	5,6	59	Compte financier	7
2 – Affectation du résultat	Vote	6	65	Affectation résultat	8
3 – DBM	Vote	6	58	DBM	
4 – Fonds sociaux	Vote	7	57		9
<u>V – Questions diverses</u>					
		7,8			

Signature

La Présidente
Mme FUHREL Christine



La Secrétaire
Mme BELIARD Catherine

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 9 avril 2021

Qualité	Titulaires			Invités/Suppléants						
	Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E		
Administration	Chef d'établissement	Mme FUHREL Christine	1							
	Adjoint	M. BAREAU Antoine	1		Mme BABIN Delphine		1			
	Gestionnaire	M. LIENART Jean-François	1							
	CPE	M. ALBERT Didier		1						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		1						
	Groupement de commune	Mme COINEAU Dany			1					
	Commune siège	Mme DUVAL Alexandra		1						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît		1	Mme VALKO Odile			1		
Personnalité qualifiée										
Total			3	4	1		0	2	0	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme JULIEN Anne-Laure	1			Mme AIRAUD-DAUGAN Christine			1	
		Mme TOCHON Viviane	1			Mme LOUBET Mélanie			1	
		M. EGGER Damien	1			M. BOUTIN Marc			1	
		M. BOURY François			1	Mme TEMPLERAU Sylvie			1	
		M. FRESON Damien	1			M. BOILLEAU Olivier			1	
		Mme GRILLET Claudia	1							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme BÉLIARD Catherine	1							
		Mme GENAIVRE Isabelle			1					
		Mme GAUDIN Sandrine			1					
Total			7	0	3		0	5	0	
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme LABINSKI Corinne			1	M. RICHARD Michaël			1	
		M. ROBERT James			1	Mme DRAPPEAU Dorine			1	
		Mme FAURE-ABBAD Marianne		1		Mme LE DEZ Odile			1	
		M. BRION Loïc		1		M. PELARDY Jean-Marc	1			
		Mme LINAS Gabrielle		1		Mme ALBERTI-BAUDART Géraldine	1			
		Elèves	Mme MINOT Léa		1		Mme VISVIKIS Athina			1
			M. MESNIER Guilhem		1		Mme BOUCHET Lou-Ann			1
			M. CANER Romain		1		Mme RICHARD Auriane			1
		M. HACQUARD Tom			1	M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard			1	
		M. LECOQ Benjamin		1		M. GREGORY William			1	
Total			0	7	3		2	7	1	

Le conseil d'administration du jeudi 1er avril n'ayant pas eu le quorum, Mme le Proviseur ouvre ce nouveau conseil à 18h05 avec 12 votants.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme BELIARD Catherine

I. Approbation du PV de la séance du 1^{er} février 2021 et de l'ordre du jour de la séance du 9 avril 2021

1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 9 avril 2021

I – Approbation du procès verbal de la séance précédente

Approbation du PV du 1^{er} février 2021

II – Vie pédagogique et éducative

III – Fonctionnement général

1. Point sur le protocole sanitaire
2. Contrats et conventions
3. Actes du CA

IV – Vie financière

1. Compte financier de l'exercice 2020
2. Prélèvements sur fonds de roulement
3. Fonds sociaux

V – Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du CA du 9 avril 2021

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

1.2 Approbation du PV de la séance du 1^{er} février 2021

Annexe 1 : PV CA 01 02 2021

Pas de remarques

Approbation du PV de la séance du 1^{er} février 2021

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

II. Vie pédagogique et éducative

III. Fonctionnement général

3.1 Point sur le protocole sanitaire

M. Bateau, Proviseur adjoint, a établi un tableau pour une reprise en hybride en attente de nouvelles directives d'ici la rentrée.

La Région a accepté le « prêt » de personnels pour les centres de concours. Dans les personnels de cuisine 3 agents sont actuellement positifs au COVID en attente des résultats des cas contacts.

Pendant les concours seuls les internes pourront manger au self. Les internes ne pourront être présents à l'internat que pendant la durée de leur(s) concours.

Pour les lycéens, Mme le Proviseur rappelle que les notes mises pendant le distanciel ne peuvent pas être prises en compte pour le contrôle continu.

3.2 Contrats et conventions

Annexe 2 : Contrat de maintenance SPIE

Annexe 3 : Convention avec le collège France Bloch Sérazin

Annexes 4 et 4 bis : Contrat AVIA

Annexe 5 : Contrat SDEEG

- Adaptation du contrat de maintenance des installations interphonie et barrières automatiques avec la société SPIE

Vote approbation du contrat de maintenance avec la société SPIE
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Acte n°62

- Convention avec le collège France Bloch Sérazin

Convention réglant les conditions d'hébergement de 4 élèves de la section rugby

Vote approbation de la convention avec le collège France Bloch Sérazin
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Acte n°61

- Contrat avec la société AVIA relatif aux modalités d'achat de carburant pour facturation

Vote approbation du contrat avec la société AVIA
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Acte n°60

- Renouvellement d'adhésion au contrat de Région Nouvelle Aquitaine avec le fournisseur d'électricité SDEEG

Vote approbation du contrat SDEEG
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Acte n°63

3.3 Actes du CA

Annexes 6 et 6 bis : Forfait mobilités durables

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au dispositif « forfait mobilités durables » instauré par le décret 2020-543 et son arrêté d'application, datés du 9 mai 2020.

Conformément aux conditions réglementaires prévues, les assistants d'éducation pourront ainsi bénéficier d'un forfait de 200 € bruts annuels, à la condition de produire, avant le 3 décembre de chaque année (pour un versement l'année suivante), une attestation sur l'honneur certifiant qu'ils ont effectué, durant au moins 100 jours par an (modulés à proportion de leur quotité de travail et /ou de leur durée de présence au sein de l'établissement,) leur trajet domicile travail soit avec leur cycle ou cycle à pédalage assisté personnel soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage.

Vote approbation de l'adhésion au « forfait mobilités durables » AED

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

Acte n°64

IV. Vie financière

Annexe 7 : Compte financier 2020

Annexe 8 : Affectation du résultat

4.1 Compte financier de l'exercice 2020

Le compte financier est présenté par le gestionnaire M. Lienart.

• Recettes

- Répartition des produits :

Total des produits 2020 : 1 782 282,79 €

- agence comptable : 0.11%
- opérations en capital : 0.37 %
- activités pédagogiques : 13.94 %
- vie de l'élève : 0.38 %
- administration et logistique : 24.18 %
- restauration et hébergement : 50.06 %
- bourses nationales : 10.96 %

- Evolution de la dotation globale de fonctionnement : 439 036 € en 2020

- Recettes restauration et hébergement : 892 139.59 € (en baisse suite au confinement : 1 393 479,63 € en 2019)

- Recettes reprographie et dégradations : 29 839,79 €

- Recettes locations : 6 690.44 € (stables car les concours ont eu lieu)

• Charges

- Répartition des charges :

Total des charges 2020 : 1 784 740.63 €

- agence comptable : 0.00 %
- opérations en capital : 1.56 %
- activités pédagogiques : 9.25 %
- vie de l'élève : 0.37 %
- administration et logistique : 30.61 %
- restauration et hébergement : 47.27 %
- bourses nationales : 10.95 %

- Ratios :

▫ dépense par élève hors restauration : 418.72 €

▫ part DGF par élève : 289 € 41

- Dépenses de viabilisation :

▫ électricité : 100 959.89 € (en baisse)

▫ eau : 33 582.44 € (en baisse)

▫ gaz : 103 755.55 € (en baisse)

▫ part de la viabilisation dans la dotation globale de fonctionnement : hausse de la marge dont dispose l'établissement = 46 650.37 €

- Ratios :
 - demi-pensionnaires (920 élèves) : 60.60 %
 - pensionnaires (331 élèves) : 21.80 %
 - pensionnaires-externés (82 élèves) : 5.40 %
 - externes (184 élèves) : 12.20 %

Les créances impayées sont nettement en baisse et 20.75 % des élèves du second cycle sont boursiers.

- Fonds sociaux

- Fonds social Régional :
 - Hébergement : 94.33 %
 - fournitures pédagogiques : 5.67 %
 - taux d'utilisation : 18.64 %
- Fonds social lycéen
 - 2 aides accordées
 - taux d'utilisation : 0.80 %
- Fonds social de solidarité de la Région
 - fournitures pédagogiques : 20.28 %
 - transports : 4.21 %
 - hébergement : 75.50 %
 - 6 aides accordées
 - aide moyenne 316.33 €
 - taux d'utilisation : 36.61 %

- Recettes et dépenses

- Résultat de l'exercice : 19 247.00 €
- Capacité d'autofinancement : 81 985.61 €
- Variation du fonds de roulement : 60 590.02 € (dû à l'augmentation du fonds de roulement)
- Ratios d'investissement :
 - taux de vétusté des immobilisations : 88.69 %
 - taux de renouvellement : 1.63 %
- Trésorerie 2020 : 859 793.64 €
- Fonds de renouvellement : 588 276.07 € (stabilité)
- Indicateur du bilan : la trésorerie est supérieure au fonds de roulement
- Ratios 2020 :
 - nombre de jours de fonds de roulement : 127
 - nombre de jours stock alimentation : 8.1
 - taux de rotation du stock : 18.81
 - nombre de jours de trésorerie : 186
- Créances supérieures à 2 mois : 4 262.65 €, pas de créance à 6 et 12 mois
- Tableau de synthèse : comparatif de 2015 à 2021

Vote adoption du compte financier
 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
 Acte n°59

4.2 Affectation du résultat

Vote approbation affectation du résultat
 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
 Acte n°65

4.3 DBM

Annexe 9 : DBM 3 pour vote

Transfert de crédits de fonctionnement vers les crédits d'investissement d'un montant de 2 356.68 € (achat de matériel pour la chimie)

Vote approbation DBM
 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
 Acte n°58

4.4 Fonds sociaux

Il est proposé au conseil d'administration de valider les critères d'attribution suivants :

- quotient familial faible
- parent isolé
- perte d'emploi
- décès
- surendettement
- faillite personnelle
- diverses autres situations attestant de difficultés financières

Vote pour la validation des critères d'attribution des fonds sociaux

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

Acte n°57

V. Questions diverses

Questions diverses des représentants des enseignants

- Serait-il possible d'organiser un conseil pédagogique au sujet de l'évaluation ?

Mme le Proviseur propose une formation sur site, possible en fonction des consignes sanitaires

- Peut-on envisager de faire un bilan de l'organisation des conseils de classes après 2 ans de réforme ?

Un parent d'élève annonce que le CSE est contre les propositions qui ont été faites.

- Pour information, quelle est la répartition des places à la résidence CPGE affichée dans Parcoursup, selon les filières ?

Mme le Proviseur annonce la capacité de l'internat pour les étudiants de première année : MPSI 40, BCPST 40, ECS 20 et HK 20.

Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- Est-il normal qu'un professeur dit "vulnérable" ne soit pas remplacé d'octobre à la fin de l'année scolaire ?
 - 1) Est-il normal qu'un professeur de Français, dans cette situation, se voit attribuer une classe de première (baccalauréat de français) ? Qu'en serait-il pour un professeur de Philosophie pour une classe de terminale ?
 - 2) Quelle solution pour une situation identique pour l'année scolaire 2021-2022 ? Il y aurait-il moyen d'attribuer d'autres classes que des classes à examen à des enseignants reconnus vulnérables.
 - 3) Lorsqu'un professeur est reconnu vulnérable dispense ses cours depuis chez lui, plutôt que de transmettre sur pronote, dans l'onglet travail à faire des liens youtube, ne serait-il pas envisageable, afin d'assurer une continuité pédagogique réelle, d'équiper une ou des salles multimédia au sein de l'établissement afin que les élèves suivent le cours dans les créneaux prévus dans l'emploi du temps de leur classe au lieu d'alourdir le travail quotidien à la maison ?

Mme le Proviseur précise qu'un des professeurs qui est en arrêt maladie est remplacé, l'autre enseignant assure ses cours en distanciel.

Un parent demande s'il ne serait pas possible que les élèves suivent tous le cours en distanciel dans une salle de l'établissement. Mme le Proviseur répond que ce n'est pas possible par manque de personnel, les élèves devant être sous la responsabilité d'un adulte de l'établissement pendant le cours.

Elle précise que le Rectorat ne trouve pas de remplaçant même en passant par pôle emploi. C'est elle qui a pu trouver la remplaçante de l'enseignant en arrêt maladie. La remplaçante est une de nos anciennes étudiantes de Khâgne.

- Point sur l'ouverture de la grille du lycée dans la journée et notamment le matin après 8h.
Serait-il possible de permettre l'accès au lycée des élèves arrivant lorsque la grille est fermée afin qu'ils puissent s'installer quelque part au chaud et travailler ? Interrogée par un parent, la vie scolaire a donné une réponse confuse entre contexte sanitaire/plan Vigipirate et le caractère insupportable de la sonnerie répétée par des élèves leur parlant mal.
Cependant le règlement intérieur ne prévoit pas l'impossibilité d'accès au lycée entre les plages de cours même si des horaires d'ouverture/fermeture de la grille pendant la journée sont affichés à l'entrée. Ces dispositions devraient donc rendre possible un accès des élèves en utilisant la sonnerie.

Mme le Proviseur rappelle que nous sommes régit par le plan Vigipirate donc que cela est impossible.

Fin de séance : 20h00